



# TERMES DE RÉFÉRENCE

---

## Journée du Justiciable – Saint-Louis

---

***Exploitation des ressources extractives et développement durable :  
droits des communautés, gestion transparente et prévention des conflits***

***Chef de projet : Absa Gueye DIOP***

***Contact : 77 567 42 95 / [contact@amicalejustice.org](mailto:contact@amicalejustice.org)***

<b>Organisateur</b>	Amicale des Agents de la Justice (AAJ)
<b>Lieu</b>	Saint-Louis
<b>Date prévisionnelle</b>	Vendredi 03 Juillet 2026
<b>Région</b>	Saint-Louis



## 1. Contexte et justification

---

Dans un contexte de mondialisation marqué par des exigences croissantes en matière de transparence, d'équité et de participation citoyenne, la modernisation du service public apparaît comme une priorité incontournable au Sénégal. Cette dynamique est renforcée par le lancement du New Deal technologique, qui ambitionne d'accélérer la transformation numérique de l'administration, notamment à travers la dématérialisation des procédures, la digitalisation des services, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de l'état civil et de l'accessibilité de la justice.

Le secteur de la justice, pilier fondamental de l'État de droit, s'inscrit pleinement dans cette évolution. Il lui revient de se réinventer pour devenir plus accessible, plus efficace et plus proche des citoyens, en intégrant les outils numériques tout en répondant aux attentes des usagers.

C'est dans cette optique que le personnel administratif et technique du ministère de la Justice s'est regroupé au sein de l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ). Créée pour valoriser la contribution de ses membres et renforcer la performance du service public de la justice, l'AAJ s'est fixé pour objectifs de promouvoir la solidarité, la formation continue et le développement professionnel de ses membres ; d'offrir un cadre de réflexion et de proposition sur les enjeux du système judiciaire ; et de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit et à la justice pour tous.

Dans le prolongement des Assises de la Justice initiées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, et en réponse aux préoccupations exprimées par les justiciables à travers le pays, l'AAJ organise en 2026 les « Journées du Justiciable », sous forme de portes ouvertes dans plusieurs ressorts judiciaires du Sénégal. Après une première édition réussie en mai 2025 dans les ressorts de Tambacounda et de Ziguinchor, la deuxième édition se déploie dans les ressorts de Thiès, Saint-Louis et Kaolack.

### 1.1. Spécificité de la Journée de Saint-Louis

Première porte d'entrée du Sénégal dans l'ère pétrolière et gazière, la région de Saint-Louis vit une mutation historique avec l'exploitation du gisement Grand Tortue Ahmeyim (GTA) au large de ses côtes. Découvert en 2016 et co-exploité avec la Mauritanie par BP/Kosmos Energy, GTA est considéré comme le plus important gisement gazier d'Afrique de l'Ouest, avec des réserves estimées à 450 milliards de m<sup>3</sup>. La production commerciale a débuté fin 2024.

Cette exploitation soulève des enjeux majeurs pour les communautés locales, en particulier les pêcheurs artisanaux de Guet-Ndar dont les activités et les moyens de subsistance sont directement impactés. Une fuite de gaz survenue début 2025 a ravivé les inquiétudes environnementales, tandis que la Coalition de Participation Citoyenne (CPC) réclame une implication renforcée des communautés dans la gouvernance des ressources.



L'État a posé en avril 2026 la première pierre de la Direction régionale de l'Énergie, du Pétrole et des Mines (DREPM) à Saint-Louis, témoignant de la volonté de rapprocher la gouvernance du secteur extractif des populations concernées. La Journée du Justiciable de Saint-Louis s'inscrit dans cette dynamique en éclairant les droits des communautés et les mécanismes de prévention des conflits.

## 2. Thématique de la journée

**« Exploitation des ressources extractives et développement durable au Sénégal : droits des communautés, gestion transparente et prévention des conflits »**

*Première porte d'entrée du Sénégal dans l'ère pétrolière et gazière avec le gisement Grand Tortue Ahmeyim exploité au large de ses côtes, Saint-Louis se trouve au carrefour entre promesse de développement et inquiétudes des communautés de pêcheurs artisanaux. Cette journée vise à examiner les conditions d'une exploitation des ressources extractives respectueuse des droits des communautés, fondée sur la transparence de la gouvernance et la prévention des conflits sociaux et environnementaux.*

## 3. Objectifs

### 3.1. Objectif général

Informar les communautés de Saint-Louis sur leurs droits dans le contexte de l'exploitation des ressources extractives et renforcer les mécanismes de dialogue, de transparence et de prévention des conflits liés aux activités pétrolières et gazières.

### 3.2. Objectifs spécifiques

- Présenter le cadre légal et réglementaire régissant l'exploitation des ressources extractives au Sénégal (Code pétrolier, Code minier, Code de l'environnement, loi sur le contenu local).
- Informer les communautés sur leurs droits en matière de consultation, d'indemnisation, de protection environnementale et de partage des bénéfices.
- Présenter les mécanismes de transparence : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), Comité régional de concertation du projet GTA.
- Favoriser un dialogue constructif entre les pêcheurs artisanaux, les autorités judiciaires, les services de l'État et les opérateurs du secteur extractif.
- Explorer les mécanismes juridiques de prévention et de règlement des conflits liés aux activités extractives.
- Formuler des recommandations pour une gouvernance inclusive des ressources extractives dans la région.



## 4. Résultats attendus

- Au moins 250 participants (pêcheurs, communautés côtières, acteurs institutionnels) informés sur leurs droits dans le contexte extractif.
- Un diagnostic partagé des préoccupations des communautés impactées par le projet GTA.
- Des pistes de solutions pour améliorer le dialogue entre communautés, État et opérateurs.
- Un document de recommandations transmis aux autorités compétentes et aux PTF.
- Un renforcement de la confiance entre les communautés et les institutions en charge de la gouvernance extractive.

## 5. Méthodologie et format

La journée sera organisée sous forme de portes ouvertes combinant plusieurs formats participatifs afin de maximiser l'engagement des participants et la qualité des échanges.

### 5.1. Programme de la journée

Horaire	Séquence	Description
08h30 – 09h00	<b>Accueil et inscription</b>	Enregistrement des participants, distribution de la documentation.
09h00 – 09h30	<b>Cérémonie d'ouverture</b>	Allocutions officielles : représentants du Gouverneur, des autorités judiciaires, de la CPC et de l'AAJ.
09h30 – 10h30	<b>Panel 1 – Cadre légal des industries extractives</b>	Présentation du cadre juridique : Code pétrolier, Code minier, loi sur le contenu local, Code de l'environnement. Droits des communautés : consultation, indemnisation, protection environnementale.
10h30 – 10h45	<b>Pause</b>	Pause-café et networking.
10h45 – 12h00	<b>Panel 2 – Transparence et gouvernance</b>	ITIE Sénégal, Comité régional de concertation GTA, rôle de la DREPM. Partage des revenus et contenu local. Échanges avec les communautés.
12h00 – 13h00	<b>Panel 3 – Prévention des conflits</b>	Mécanismes juridiques de prévention et de règlement des différends. Protection de l'environnement marin et des ressources halieutiques. Dialogue pêcheurs-opérateurs-État.
13h00 – 14h00	<b>Pause déjeuner</b>	
14h00 – 15h30	<b>Ateliers thématiques</b>	Ateliers en sous-groupes : (1) Droits des pêcheurs et impact environnemental ; (2) Contenu local et opportunités économiques ; (3) Médiation et règlement des conflits extractifs.
15h30 – 16h00	<b>Restitution et recommandations</b>	Synthèse des travaux, formulation de recommandations, feuille de route.
16h00 – 16h30	<b>Cérémonie de clôture</b>	Allocutions de clôture, remerciements, photo de famille.



---

## 6. Public cible

---

- Pêcheurs artisanaux de Guet-Ndar et des communautés côtières de Saint-Louis.
- Membres de la Coalition de Participation Citoyenne (CPC) et organisations de la société civile.
- Magistrats, greffiers et auxiliaires de justice du ressort de Saint-Louis.
- Représentants des services déconcentrés de l'Énergie, de l'Environnement et de la Pêche.
- Autorités administratives : Gouverneur, Préfets, élus locaux.
- Représentants de l'ITIE Sénégal et du Comité régional de concertation GTA.
- Partenaires techniques et financiers (USAID TRACES, Union européenne, etc.).
- Médias locaux et régionaux.

---

## 7. Ancrage dans les Objectifs de Développement Durable

---

Cette journée contribue directement aux engagements du Sénégal en faveur des ODD, notamment :

- ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » : renforcement de la gouvernance transparente des ressources extractives et prévention des conflits.
- ODD 14 « Vie aquatique » : protection de l'environnement marin et des ressources halieutiques face aux activités extractives.
- ODD 10 « Réduction des inégalités » : garantie d'un partage équitable des bénéfices des industries extractives avec les communautés impactées.

---

## 8. Contribution attendue des Partenaires Techniques et Financiers

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative citoyenne, en cohérence avec la dynamique nationale de transformation impulsée par le New Deal technologique et les engagements du Sénégal en faveur des ODD, l'AAJ sollicite l'appui des PTF en qualité de partenaires stratégiques. L'accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Appui financier : prise en charge totale ou partielle des coûts de la journée.
- Appui technique : mise à disposition d'experts thématiques et de facilitateurs.
- Appui logistique : fourniture de matériel de communication, supports pédagogiques, équipements audio-visuels.
- Visibilité et communication : co-branding, couverture médiatique, diffusion des recommandations.



Votre accompagnement contribuerait significativement à l'émergence d'un service public de la justice plus accessible, plus transparent, innovant et performant au Sénégal.

## 9. Coordination et contacts

---

L'organisation de la journée est assurée par l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ) en coordination avec les autorités judiciaires et administratives compétentes.

**Structure organisatrice :** Amicale des Agents de la Justice (AAJ)

**Tutelle :** Ministère de la Justice du Sénégal

**Partenariat local :** Gouvernance de Saint-Louis, Cour d'appel de Saint-Louis, DREPM, CPC, ITIE Sénégal

**Contact :** Alioune SY

**Tél :** 78 390 68 68 -76 479 39 39 / **Email :** [contact@amicalejustice.org](mailto:contact@amicalejustice.org)